

PROCES-VERBAL

43^{ème} Assemblée générale de la S.I.V. du 11.05.2012 à la Scie

<u>Présents :</u>	La présidente	Anne Chessex
	La vice-présidente	Annelise Kalbfuss
	Le caissier	Patrick Mauroux
	La secrétaire	Sylvaine Schild
	Les membres du comité	Verena Meraldi
		Silvano Pozzi
		Pascal Frei
		Claude Vahlé

La présidente ouvre la séance de cette 43^{ème} assemblée générale à 20h10 et souhaite la bienvenue aux participants, au nom de la société des Intérêts du Vallon de Villard S.I.V., et les remercie chaleureusement d'être venus aussi nombreux.

1) Ouverture, liste des présences

L'ordre du jour est accepté et sera suivi tel que présenté dans la convocation.

La liste des présences circule pour la signature des 53 participants.

Nous accueillons chaleureusement :

Les représentants des sociétés amies :

- M. Thierry Grandchamp, représentant du Cross du Cubly
- Sergent major Roland Johner, de la Police Riviera
- M. Yves Greppin, représentant de la Société des Intérêts des Avants et du Syndicat d'initiative des Sports d'hiver de Montreux et Veytaux

Nous excusons la Municipalité qui est retenue par des engagements souscrits antérieurement et les membres suivants :

Mesdames et Messieurs :

- Pierre Gisling
- Claude et Marc Wieland
- Antony Huys, président de l'association des intérêts de Glion
- Pierre Rochat, Municipal des Finances
- Sylviane et Jean-Philippe Genetti
- Lilo Debluë
- Edgar Guignet
- Christiane Cordonier
- Roland Maillard
- Aline et Jairo Chessex Rudaz
- Marie-Emmanuelle Chessex et Jean-Philippe Tschumi
- Daniel Martin, Société villageoise de Brent et environs
- Sophie et Simon Smith
- Debora Ocella
- Alain et Anne Sauser
- Jacqueline et Claude Baehler
- Laurent Rizzolio
- Janine Rochat
- Claude Schöri
- Sylvie Mauser Schöri

* * *

La présidente a la tristesse d'annoncer le décès de M. Yvan Robert Maurer. L'Assemblée se lève afin d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Nous pensons à toutes les personnes atteintes dans leur santé et leur souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Cette année, nous enregistrons 4 démissions. Il s'agit de :

- Mme Anne-Céline Jost
- Madame et Monsieur Marcel et Pierrette Rouge
- Monsieur Francis Charrière

Nous avons, par contre, la joie d'accueillir les 9 nouveaux membres suivants :

- Tim et Nikkie Jupp
- Philippe Michauville
- Anouck Smetana
- Daniel et Sarah Lambert
- Debora Ocello
- Cédric Mosching
- Madeleine Mauroux
- Liza et Yannick Robert
- Alain et Anne Sauser

Merci de votre confiance et bienvenue à la S.I.V.

2) Procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2011

La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée.

Les remarques suivantes sont enregistrées :

Pt 1. Le 1^{er} août officiel s'est bien déroulé en 2011 et non en 2010 !

Pt 2. Les ravins de Saumont avec un « t »

Pt. 3. Il s'agissait de la 42^{ème} assemblée générale et non de la 41^{ème}.

En tenant compte de ces remarques, le document est accepté à l'unanimité.

3) Rapport d'activité de l'année 2011

Le Comité s'est réuni à diverses reprises, soit pour s'occuper des affaires courantes, soit pour des cas plus délicats.

En effet, ce dernier exercice nous a mis dans une situation problématique. Madame Rosset, depuis longtemps, nous avait fait part de son désir de passer la main en tant qu'intendante de la Scie.

Devant la difficulté à lui trouver une remplaçante, nous nous sommes approchés de la Commune pour trouver une solution. Nous pensions que les services communaux pourraient reprendre la gérance de la Salle Jean Marggi, mais la Municipalité voyait la chose autrement et nous a tout simplement demandé de lui céder le bâtiment et le terrain de la Scie qui ainsi deviendrait propriété communale.

A nos yeux, c'était trahir l'esprit qui avait présidé à l'époque de la construction de celle-ci. La famille Marggi, plus précisément Madame Marguerite Guex-Marggi avait vendu le terrain à la S.I.V. à un prix préférentiel pour donner une impulsion à la toute nouvelle société.

Dans l'esprit du Comité de la S.I.V, c'était érigé le bâtiment dans des conditions très favorables. Il y avait, au Vallon, tous les maîtres d'état susceptibles de mener à bien ce travail.

Le Service des bâtiments avait même présenté un projet qui aurait peut-être mieux convenu au Vallon que celui dans lequel nous sommes.

Malheureusement, comme souvent, l'esprit du départ n'a pas duré et le Comité de l'époque a pensé qu'il était sage de faire appel à un architecte. On pourrait discuter longuement du bien fondé de cette idée, mais on ne refait pas le passé. Madame Rosset que nous ne remercierons jamais assez, a accepté de prolonger son mandat pour nous permettre de trouver un ou une remplaçante. C'est elle encore qui a déniché la perle rare.

Nous vous présentons Madame Liza Robert.

Madame Robert habite à l'année au Vallon et nous tenons à la remercier très chaleureusement d'avoir accepté ce poste qui n'est pas toujours facile.

Applaudissements pour Mme Robert.

* * *

Nous avons eu l'honneur d'organiser le 1^{er} août officiel de la Commune de Montreux. Nous l'avons organisé sur le terrain devant la Scie et nous nous rendons compte que malgré la relative exigüité de cette prairie, les choses se passent fort bien et sont peut-être plus intimes.

Cette fête a bénéficié de la participation du corps de musique de Clarens dont s'occupent Madame Tania Genoud et Monsieur Jean-Louis Perretaz.

Madame Baehler ainsi que Monsieur Willy Cevey nous ont enchantés par leur prestation en nous jouant quelques morceaux de cors des Alpes. Nous avons la chance au Vallon de Villard d'entendre parfois le soir, le groupe jouer et s'exercer devant la ferme de la famille Baehler.

Ce son, accompagné par les cloches des vaches rendent le Vallon plus unique encore.

* * *

Nous avons eu la chance d'avoir notre tout nouveau Syndic Monsieur Laurent Wehrli qui a prononcé le discours officiel. Le cortège entraîné par, Lana Wahlé, porte-drapeau, a parcouru son traditionnel parcours, ancienne poste – Montagnard, puis la Scie. Sur les bords de la route, nombreux furent les gens à applaudir cette joyeuse cohorte. Certains ont même cru que nous avions engagé un groupe de majorettes.

* * *

Je profite de la parole qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier chaleureusement, tous les artisans de cette fête qui fut en tous points, une réussite. Merci également à la Commune qui a généreusement offert le vin d'honneur.

* * *

Nous en venons maintenant au point fort apprécié du calendrier annuel de la S.I.V. je veux parler de la traditionnelle broche. Comme toujours les deux compères, Silvano et Patrick prennent si je puis le dire, à bras le corps le gros du travail de cette broche. Bien entendu, plusieurs personnes participent aussi magnifiquement.

Le Menu fut comme d'habitude très apprécié.

Rôti de porc braisé à l'ancienne

Pommes de terre sarladaises

Haricots verts

Vacherin glacé maison

Café, mignardises

Monsieur Rosset, c'est devenu une habitude, nous a enchanté le palais de ses délicieux taillés.
Merci Henri.

* * *

Silvano Pozzi, s'est rendu au nom de la S.I.V. à l'assemblée générale de la Société villageoise de Brent et environs.

* * *

Tout le monde a remarqué le piano qui se trouve dans un angle de la Salle Jean Marggi. Parfois, certains locataires des lieux l'utilisent. Nous sommes donc obligés de le faire accorder périodiquement. Il a fallu une fois faire réparer une partie du clavier.

* * *

Le temps passe si vite et nous sommes déjà à la veille de la brisolée de la S.I.V.

Nous avons décidé, suite à la proposition de Madame Cordonier, de préparer une enveloppe qui a été et sera distribuée à chaque nouvelle personne, contenant un bulletin d'adhésion à la S.I.V. ce qui permettrait au nouveau membre de bénéficier du prix de Frs. 15.--.

Le repas fut apprécié. Le choix des châtaignes excellent. Etant donné que nous sommes dans le domaine gastronomie, Patrick et Silvano ont proposé d'organiser une soirée raclette. Nous allons faire un essai et si le succès est au rendez-vous, nous réfléchissons à perpétuer ce repas en commun.

* * *

Vous avez peut-être lu dans le 24Heures que le projet de Sonloup avançait.

Pour notre part, nous regrettons que l'intérêt général ait cédé devant des intérêts surtout financiers. Nous pensons à la très ancienne servitude de passage qui permettait de rejoindre le Cubly en ayant une vue extraordinaire sur le lac. Elle est remplacée par un cheminement en grande partie dans la forêt, sur le goudron et pour le reste, à travers un terrain en pente et difficile d'accès.

Nous sommes en droit de nous demander comment les personnes âgées ou familles avec des enfants en bas âge, pourront rejoindre le sentier qui mène au sommet de la montagne.

Il est dorénavant interdit de jeter dans les Ravins de Saumont du matériel et même des branchages sous peine de dénonciation à la Préfecture.

* * *

Le chapeau de la broche extérieure a été déplacé. Monsieur Schöri a fait le nécessaire. Merci.

* * *

Monsieur Tschanen, responsable des vitrines publiques sur le territoire, va faire enlever l'une des deux qui se trouve à l'étage de la Scie. Nous en gardons une pour la S.I.V., charge à nous de la remplir.

Patrick, accompagné d'une petite équipe, s'est chargé une fois de plus du sapin de Noël ainsi que de la décoration de la Scie. Il en a fait sa chose et d'année en année, vous avez pu constater combien toutes ces lumières illuminent cette partie du Vallon. Qu'il en soit remercié !

* * *

Un groupe de jeunes gens a approché notre caissier pour lui présenter un projet de remise en route du Cross du Cubly. Il se propose de nous le présenter en fin de séance.

* * *

L'Association Gruyère Pays d'En-Haut a mis sur pied un cours de taille d'arbres fruitiers.

Il a eu lieu le 10 mars de cette année et ce fut un beau succès. Une vingtaine de participants se sont déplacés le samedi après-midi. Pour y avoir participé je puis vous dire que ce fut extrêmement intéressant.

* * *

Un habitant du Vallon nous a fait remarquer qu'il était difficile d'approcher la benne le samedi afin d'y déverser des déchets de jardin. Qu'on se le dise...

4) Rapport de l'intendante de la salle Jean Marggi

La présidente passe la parole à Mme Rosset, pour le rapport de l'année 2011.

Il y a eu 42 locations d'une journée, 5 de deux jours et 2 après-midi goûters d'enfants, soit un total de 53 journées.

La protection civile a utilisé les locaux du 16 au 20 mai puis du 12 au 16 septembre pour des exercices autour de la démolition du télésiège des Prévondes. Ils ont pu prendre tous les repas sur la terrasse en profitant du temps sec ce qui a beaucoup simplifié les choses pour l'entretien de la salle.

En fin d'année, j'ai eu la chance de trouver une super remplaçante, Madame Liza Robert, à qui j'ai remis les clés et le boulot au début de février. Comme Mme Robert travaille avec Internet, la location de la Scie est entrée dans la modernité.

Je suis très contente d'avoir assumé l'intendance de la salle Jean Marggi pendant sept ans sans problème majeur. Ce fut l'occasion de rencontrer beaucoup de gens très sympathiques et toujours heureux d'être venus dans le Vallon de Villard. J'ai beaucoup apprécié le travail de l'équipe de M. Favre qui s'est occupée des sanitaires très amicalement !

Je remercie aussi le Comité de la S.I.V. qui m'a accordé sa confiance pour gérer la salle et son aide, si nécessaire, ainsi que le service des domaines et bâtiments toujours prêt à résoudre les difficultés.

Mes meilleurs vœux pour la suite et que la S.I.V. conserve la gérance de la salle Jean Marggi !

* * *

Un grand Merci à Mme Rosset ainsi qu'à Mme Robert et également à M. Rosset qui s'occupe de l'extérieur ainsi que de nos estomacs !

5) Rapport du caissier

La Présidente passe la parole à Patrick Mauroux, caissier, qui présente et commente les comptes de la société (Bilan de clôture 2011 – Résultats 2011 - Décompte effectif de la Scie pour 2011). Il est constaté que le bénéfice est supérieur aux années précédentes.

6) Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par Madame Catherine Buchet et Monsieur Jean-François Paschoud.

La parole est donnée à Madame Catherine Buchet qui confirme l'exactitude des comptes et prie l'assemblée de les approuver.

7) Adoption des comptes

Les membres présents approuvent et acceptent les comptes de l'exercice 2011 à l'unanimité et donnent décharge au comité.

8) Présentation du budget 2012 et fixation des cotisations

Le caissier commente le budget. Le montant des cotisations reste inchangé.

9) Discussion et approbation du budget 2012

Les membres présents approuvent et acceptent ce budget à l'unanimité.

10) Nomination des vérificateurs des comptes pour 2012

Monsieur Jean-François Paschoud et Mme Catherine Buchet ayant fonctionné cette année, Jean-François Paschoud devient 1^{er} vérificateur des comptes et Madame Catherine Buchet qui était suppléante, 2^{ème} vérificatrice des comptes.

M. Freddy Schöri accepte la fonction de suppléant.

11) Communication du comité

- Les cotisations annuelles restent à Frs. 30.--.
- Rendez-vous pour le **1^{er} août à 14h00** pour les personnes qui désirent apporter leur aide et à **21h00** à la Cranche pour le Cortège.
- Le 1^{er} août officiel sera à Chernenx
- **La Broche** est fixée au samedi 25 août
- **La Brisolée** le vendredi 5 octobre
- **La raclette** le vendredi 1^{er} juin
- Le nettoyage des chemins région Les Avants, Vallon de Villard, Orgevaux a été supprimé, faute de succès.
- **Rappel : Interdiction de jeter quoi que ce soit dans les Ravins de Saumont**

12) Election au sein du comité

Votre Comité se représente tel que vous l'avez devant vous. Il n'y a pas de démission.

Mme Anouck Smetana, habitante du Vallon de Villard, nous a proposé son aide d'une manière active au sein du comité.

Madame Smetana est propriétaire du chalet « Notre Abri » que les habitants du Vallon connaissent bien. Ce fut le lieu de rencontre de l'association des cheminots abstinents. Nous sommes en nombre pair et nous avons pensé que c'était là une opportunité de revenir à un nombre impair. Pour notre part, nous serions enchantés d'accueillir Madame Smetana au sein du comité de la S.I.V. en tant que membre à part entière.

Le Comité présent ainsi que Mme Smetana sont réélus à l'unanimité.

Le nouveau comité sera composé comme suit :

Présidente	Anne Chessex
Vice-présidente	Annelise Kalbfuss
Caissier	Patrick Mauroux
Secrétaire	Sylvaine Schild
Membres	Verena Meraldi
	Silvano Pozzi
	Pascal Frei
	Claude Vahlé
	Anouck Smetana

Merci chers amis de votre confiance et bienvenue à Anouck au sein du comité.

13) Divers et propositions individuelles

- La parole est donnée à Monsieur Thierry Grandchamp, représentant du Cross du Cubly, lequel aura lieu le 16 septembre 2012. Pour tous renseignements et inscription www.crossducubly.ch, e-mail : info@crossducubly.ch. Des flyers sont mis à disposition.
- Mme Cordonier souhaiterait trouver un moyen d'accueillir officiellement les nouveaux habitants du Vallon. Comme annoncé au pt 3, suite à sa proposition, un bulletin d'adhésion à la S.I.V. a été et sera distribué à chaque brisolée. Peut-être d'autres propositions suivront.
- M. Grepin annonce un arrêt du Funiculaire Les Avants – Sonloup pour la fin du mois de mai et pour une durée de 4 mois pour une révision profonde.
- Il invite également les membres à rester attentifs aux oppositions formulées contre le projet de la Clinique de Sonloup qui ne sont pas encore levées.
- Il informe de la reprise de l'administration du ski lift qui a été prolongé de 60 m.
- Suggestion de M. Richard Muri : Afficher une photo (un tableau) de feu Jean Marggi dans la salle, afin de faire un trait d'union entre M. Marggi et la nouvelle génération.
- Ravins de Saumont : M. Paschoud ouvre le débat quant à la sécurité existante ou non pour les enfants ?
- M. Lambert soulève le problème de la limitation de vitesse dans le Vallon. Anne l'informe que la S.I.V. a déjà tout essayé et rien obtenu, à part la pose des fameuse chicanes. Patrick ajoute qu'il n'y a pas de limitation de vitesse possible car le Vallon de Villard n'est pas considéré comme un village. Les gendarmes couchés ne sont pas réalisables non plus en raison du déneigement.
- Site Internet : www.vallondevillard.ch. Patrick a le plaisir d'informer les membres que toutes les futures manifestations seront indiquées sur le site ainsi que le calendrier des disponibilités de la salle Jean Marggi, établi par Mme Robert. Un grand Merci.

14) Clôture de l'assemblée

Pour conclure, nous avons le grand plaisir de vous présenter Madame Marianne Gyger. Dans le fond, nous n'avons pas vraiment besoin de la présenter. En effet, Madame Gyger s'est occupée du bureau de poste de Chamby et son accueil était toujours merveilleusement chaleureux.

Madame Gyger est une passionnée de photographie et nous propose ses clichés sur la flore de notre région. Un grand Merci à elle.

La Présidente remercie les membres de leur présence et les invite à déguster les merveilleux taillés de Monsieur Rosset tout en buvant le verre de l'amitié.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h40.

Villard-sur-Chamby, le 11 juillet 2012/sys